

Règlement :

Article 1 :

- Douvaine Animations organise le dimanche 31 août 2025 son 18^{ème} rallye surprise.
- Rendez-vous à 8h00 précises au Stade Municipal de Douvaine pour la validation des inscriptions et le café/viennoiseries.
- Le départ des voitures aura lieu entre 8h30 et 9h pour la première étape.
- L'arrivée aura lieu au plus tard à 18h au Stade municipal de Douvaine sous peine de pénalité.
- Le classement sera communiqué aux alentours de 18h30 avec attribution de récompenses avant un repas réservé aux participants.

Article 2 :

- Au départ de chaque étape, les participants recevront des enveloppes comprenant des indications leur permettant de rallier les points de contrôle (sous forme de charades, de devinettes, de photos...). Un Rallye enfant progresse avec le rallye adulte.
- Ces documents comporteront des questions de toute nature ayant trait ou non à la région traversée. Une feuille de parcours dûment remplie devra être remise à l'arrivée de chaque étape.

L'ordre d'arrivée n'est pas un élément déterminant dans l'attribution des points.

Ne confondez pas Rallye Touristique avec Rallye Automobile !!!

Malgré cela, si vous ne trouvez pas une réponse, ne perdez pas trop de temps, mieux vaut perdre 1 point que risquer la pénalité pour arrivée tardive.

Article 3 :

- Tout participant doit être en possession de ses papiers d'identité.
- Les concurrents devront satisfaire à tous les règlements de police concernant la conduite des véhicules à moteur, y compris les articles visant l'assurance obligatoire et les limitations de vitesse.
- Douvaine Animations décline toute responsabilité en ce qui concerne les incidents pouvant survenir avant, pendant et après le rallye.
- Les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route et les arrêtés, décrets et autres règlements concernant le stationnement et la circulation sur les routes et autres lieux.

Article 4 : Le repas de midi sera tiré du sac. Emplacement partiellement aménagé mais vous pouvez apporter table, chaises ou plaid (à votre convenance).

Article 5 : En cas de difficulté, les organisateurs pourront être joints à tout moment sur des portables dont les numéros vous seront communiqués sur l'enveloppe de départ.

Article 6 : L'annulation de l'inscription de l'équipage devra être communiquée par téléphone, e-mail ou courrier à Douvaine Animations au plus tard **le 29 août 2025**. Le montant de l'inscription ne sera pas remboursé après ce délai, sauf cas de force majeure. En cas d'annulation indépendante de notre volonté, les sommes engagées seront remboursées.



The poster features a central wooden signpost on a dirt road. At the top, a blue cloud-shaped sign reads '18ème'. Below it, a large red arrow-shaped sign points right and says 'Rallye Touristique'. A wooden plank sign below that reads 'Dimanche 31 août 2025'. At the base of the post is a red and white marker with 'RD1005 DOUVAINE'. The background is a colorful illustration of a landscape with mountains, a lake, and a boat. In the top left corner is the 'DOUVAINE Animations' logo with a sun and mountains. In the top right corner is the Douvaine coat of arms. At the bottom, text specifies participation costs and contact information.

Participation : 12€ par adulte et 5€ par enfant
Renseignements et inscriptions : info@douvaine-animations.fr

EN ROUTE POUR LE 18^{ème} RALLYE TOURISTIQUE

 **Nombre de voitures limité à 30 !**

Quand : DIMANCHE 31 août 2025
de 8h00 à 18h30

Inscriptions :

Dès à présent à Douvaine Animations en retournant impérativement le bulletin d'inscription et le règlement dûment signés, ainsi qu'un chèque du montant de la participation, libellé à l'ordre de Douvaine Animations. Les inscriptions doivent être faites avant [le 29 août 2025](#).

Départ : Stade municipal de Douvaine, selon le programme suivant :

8h00 : Accueil des participants avec café et viennoiseries à table. Vérification des coordonnées et validation des inscriptions sur place.

8h30 : Questionnaire pour échelonner les départs.

9h00 : Départ pour la première étape.

12h : Pause déjeuner (pique-nique tiré des sacs) puis remise des enveloppes pour le départ de la 2^{ème} étape si le casse-tête est rendu.

Déroulement et fonctionnement :

Rallye surprise avec découverte successive des différents sites au fur et à mesure du parcours sur une centaine de kilomètres environ, en 2 étapes.

Un Rallye adulte et un rallye enfant sont prévus afin que tous les participants s'amuse.

Au moment du départ il vous sera remis une enveloppe dans laquelle vous trouverez :

- Sous forme d'énigmes l'itinéraire à suivre et une feuille pour noter vos réponses aux diverses questions. Cette feuille sera à rendre à l'arrivée de chaque étape.
- un casse-tête à rendre à l'arrivée de la première étape après le pique-nique.

Le questionnaire de la 2^{ème} étape sera récupéré à l'arrivée de la dernière étape.

18h00 : heure limite d'arrivée à Douvaine sous peine de pénalités.

Lancer de charentaises.

Environ 18h30 : résultats et remise des prix suivis d'un repas servi à table, réservé aux participants.

Matériel conseillé :

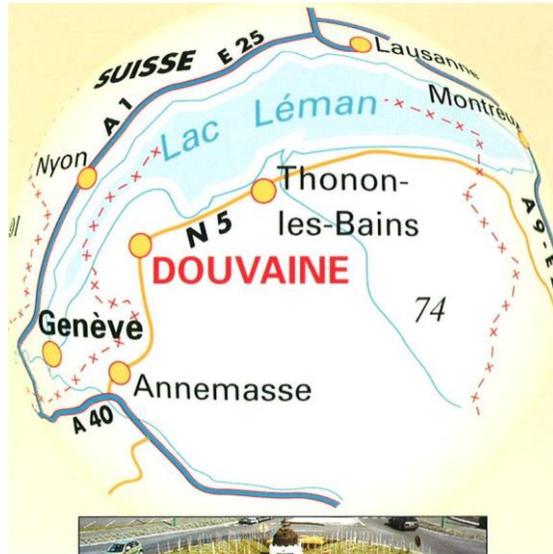
Dictionnaire/google, papier, crayons, stylos, boussole, des chaussures confortables et fermées (certains sites devront se découvrir à pied), cartes routières/GPS.

Frais d'inscription : 12 € par adulte et 5 € par enfant

Comprenant : le café/croissant, l'apéritif dînatoire au retour.

Organisation

DOUVAINE ANIMATIONS



18^{ème} RALLYE DU DIMANCHE 31 AOÛT 2025

- NOM DE L'EQUIPE (à choisir selon votre fantaisie) :

.....

- Association ou Société :

- **INDISPENSABLE** : NOM ET N° DE PORTABLE DE LA PERSONNE POUVANT ETRE CONTACTEE A TOUT MOMENT sur le parcours :

.....

- NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Adultes		Enfants (- de 12 ans)		
NOM	Prénom	NOM	Prénom	Jr/Mois/Année

Seulement les participants au Rallye sont invités à la remise des prix vers 18h30 et au repas qui suivra.

MONTANT A REGLER : 12 € /adulte et 5€ /enfant

Nombre d'adultes :x 12€

Nombre d'enfants :x 5€

TOTAL :€

A l'adresse suivante :

DOUVAINE ANIMATIONS

35, Rue du Centre – 74140 DOUVAINE

e-mail : info@douvaine-animations.fr

**Bulletin à retourner
avant le 29 août 2025 avec le règlement**

IBAN : FR76 1009 6182 2900 0234 7930 274

BIC : CMCIFRPP

DIMANCHE 31 AOÛT 2025

Rappel du Règlement :

Article 1 :

- Douvaine Animations organise le dimanche 31 août 2025 son 18^{ème} rallye surprise.
- Rendez-vous à 8h précises au Stade Municipal de Douvaine pour la validation des inscriptions et le café/viennoiseries.
- Le départ des voitures aura lieu entre 8h30 et 9h pour la première étape.
- L'arrivée aura lieu au plus tard à 18h au Stade municipal de Douvaine sous peine de pénalité.
- Le classement sera communiqué avec attribution de récompenses aux alentours de 18h30 avant un repas réservé aux participants.

Article 2 :

- Au départ de chaque étape, les participants recevront des enveloppes comprenant des indications leur permettant de rallier les points de contrôle sous forme de charades, de devinettes, de photos... Un Rallye enfant progresse avec le rallye adulte.
- Ces documents comporteront des questions de toute nature ayant trait ou non à la région traversée. Une feuille de parcours dûment remplie devra être remise à l'arrivée de chaque étape.

L'ordre d'arrivée n'est pas un élément déterminant dans l'attribution des points. Ne confondez pas Rallye touristique avec Rallye automobile !!!

Malgré cela, si vous ne trouvez pas une réponse, ne perdez pas trop de temps, mieux vaut perdre 1 point que risquer la pénalité pour arrivée tardive.

Article 3 :

- Tout participant doit être en possession de ses papiers d'identité.
- Les concurrents devront satisfaire à tous les règlements de police concernant la conduite des véhicules à moteur, y compris les articles visant l'assurance obligatoire et les limitations de vitesse.
- Douvaine Animations décline toute responsabilité en ce qui concerne les incidents pouvant survenir avant, pendant et après le rallye.
- Les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route et les arrêtés, décrets et autres règlements concernant le stationnement et la circulation sur les routes et autres lieux.

Article 4 : Le repas de midi sera tiré du sac. Emplacement partiellement aménagé mais vous pouvez apporter table chaises ou plaid (à votre convenance).

Article 5 : En cas de difficulté, les organisateurs pourront être joints à tout moment sur des portables dont les numéros vous seront communiqués sur l'enveloppe de départ.

Article 6 : L'annulation de l'inscription de l'équipage devra être communiquée par e-mail ou courrier à Douvaine Animations au plus tard **le 29 août 2025**. Le montant de l'inscription ne sera pas remboursé après ce délai, sauf cas de force majeure. En cas d'annulation indépendante de notre volonté, les sommes engagées seront remboursées.

- **Nom du conducteur :**

- **Adresse :**

Code Postal : **Ville :**

- **N° de portable :**

- **Adresse E-mail :**

- **Nom de l'équipe :**

- **Nom de l'association ou société :**

.....

- **Nombre de participants :**

J'accepte les conditions du rallye

Fait à Douvaine le :

Signature